



# VERS UN DROIT À LA MOBILITÉ APPRENANTE EN EUROPE POUR TOUS

—  
Les 35 propositions  
du Forum citoyen Erasmus+

ERASMUS+  
FÊTE SES  
35 *ans*  
1987-2022



## • Éditorial

L'année 2022 marque le 35e anniversaire du programme Erasmus+. Lancé en 1987, ce programme permet aux étudiants, apprentis, lycéens, collégiens, élèves, adultes en formation continue, demandeurs d'emploi, travailleurs Jeunesse et volontaires de bénéficier d'une expérience d'apprentissage à l'étranger. Depuis le lancement du programme, plus de 10 millions de mobilités Erasmus+ ont été réalisées et financées.

Le règlement du 20 mai 2021 établissant le programme Erasmus+ prévoit une augmentation de 80% du budget pour la période 2021-2027 pour permettre à 10 millions de personnes de partir en mobilité, soit autant que depuis le lancement du programme. Il a aussi pour objectif de toucher des participants avec moins d'opportunités, un programme donc plus ouvert, plus inclusif, plus responsable, plus ambitieux.

C'est dans ce contexte que l'Agence Erasmus+ France / Education Formation a décidé d'organiser, en associant l'Agence Erasmus+ France / Jeunesse & Sport, un forum de concertation avec des publics bénéficiaires et non bénéficiaires du programme. Ce temps d'expression citoyenne s'inscrit dans le

cadre de la consultation sur l'avenir de l'Europe et constituera un moment fort de l'évènement célébrant les 35 ans du programme Erasmus+ organisé à Paris le 20 janvier 2022 dans le cadre de la Présidence française du Conseil de l'Union européenne ouvrant l'année européenne de la Jeunesse.



Laure Coudret-Laut,  
Directrice de l'Agence  
Erasmus+ France /  
Education Formation



Mathieu Roumégous,  
Directeur de l'Agence  
Erasmus+ France /  
Jeunesse & Sport  
(Agence du Service  
Civique)



Toute l'équipe du forum de concertation

## • La démarche (octobre 2021 – mai 2022)

L'Agence Erasmus+ France a considéré qu'il fallait donner la parole à ceux qui ont vécu une expérience de mobilité et à ceux n'en ont pas encore bénéficié. Un forum citoyen a été organisé les 1er et 2 octobre 2021 à la Cité Internationale Universitaire de Paris, rassemblant 35 bénéficiaires et 35 non bénéficiaires d'Erasmus+ de profils différents.

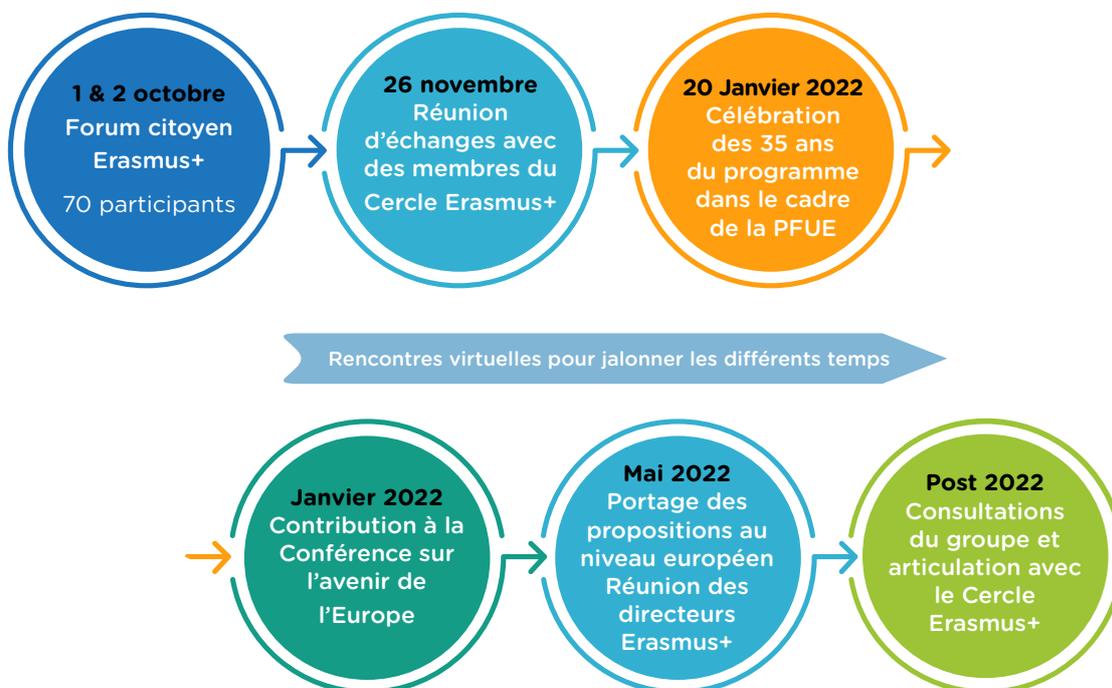
### Son objectif ?

**Formuler des propositions pour accompagner la montée en puissance du programme. Elles seront portées par la France à l'occasion de l'évènement anniversaire dans le cadre de la Présidence du Conseil de l'Union Européenne et en ouverture de l'année européenne de la Jeunesse.**

Au cours de ces deux journées, les 70 participants ont travaillé sur **leurs rêves de mobilité, sur les obstacles à**

**surmonter et sur leurs besoins pour concrétiser leurs rêves.** Ce cheminement leur a permis de formuler un premier ensemble de propositions dégagant cinq grands axes (1 - Un Erasmus+ plus connu et mieux compris, 2 - Faire de la mobilité une étape reconnue dans tous les parcours, 3 - Faciliter la mobilité pour inciter les apprenants à partir, 4 - Lever les freins financiers pour une mobilité accessible à toutes et tous, 5 - Accompagner l'apprenant du début à la fin de sa mobilité). Ces propositions ont été rediscutées via une plateforme et le 15 novembre par 12 volontaires parmi les 70 participants initiaux.

La démarche a été poursuivie avec la contribution du Cercle Erasmus+\* et sera relayée au niveau européen lors de la réunion avec des directeurs d'Agence nationale Erasmus+ de toute l'Europe organisée à Arcachon en mai 2022.



\* Conseil d'orientation de l'Agence Erasmus+ France / Education Formation

## • Les 70 participants initiaux

Ils sont un nombre équivalent de femmes et d'hommes et comptent 12 étudiants boursiers, 12 apprentis et lycéens professionnels, 11 lycéens de filière générale, 14 demandeurs d'emploi et adultes peu qualifiés, 14 volontaires européens et services civiques, et 13 enseignants et formateurs. Chacune de ces catégories est composée de bénéficiaires et de non bénéficiaires du programme Erasmus+, en proportions équivalentes.

Les 70 participants ont entre 15 et 56 ans au moment du forum et viennent de toute la France. 28% d'entre eux viennent d'Île de France, 24% du Nord-Est de la France, 19% du Nord-Ouest de la France, 15% du Sud-Ouest de la France et 14% du Sud-Est de la France. Par ailleurs, l'un des participants vient d'une région ultrapériphérique, la Réunion.

## • Le processus de concertation

Les participants étaient amenés à s'exprimer sur leurs rêves, les obstacles et les leviers pour une mobilité accessible et réussie.

### Leurs rêves de mobilité

Dans un premier temps, les 70 participants ont cherché à définir leurs mobilités Erasmus+ rêvées. Pour ce faire, ils ont été répartis en six tables selon leurs profils : apprentis, étudiants, demandeurs d'emploi, etc. De ce premier travail, il ressort que les participants rêvent en priorité d'un **Erasmus+ qui les ouvre aux autres et leur permette de se développer sur le plan personnel et d'un Erasmus+ qui leur permette de monter en compétences.** Au-delà des acquis permis par l'expérience Erasmus+, les 70 ont également formulé des rêves à portée très opérationnelle, en lien avec la faisabilité de la mobilité Erasmus+. Ils ont notamment « rêvé » d'un **programme plus souple et plus modulable**, ainsi que d'un accompagnement tout au long de la mobilité.



*Présentation des six familles de rêves*

## Les obstacles à surmonter

Sur la base des rêves exprimés lors de la première phase, les participants ont cherché à identifier les obstacles à leurs rêves.

Les participants ont exprimé une large préoccupation quant au fait de disposer des moyens matériels pour **partir, vivre et revenir de mobilité**. Cet obstacle correspond principalement aux moyens financiers mais englobe aussi des questions comme la capacité à trouver un logement ou l'accès

aux soins. D'autres problématiques ont été formulées, notamment la préparation du départ avec des questions liées à l'information et à l'accompagnement proposés. On peut également relever la problématique de la continuité avec la vie en France, comprenant le maintien des liens affectifs et la cohérence avec le cursus académique.



Dans un troisième temps, les 70 participants ont précisé leurs réflexions :

### 1. Des difficultés pour envisager une mobilité et préparer mon départ

- ✓ complexité administrative
- ✓ des zones de flou autour de ma formation à l'étranger et de mon suivi sur place

### 2. Comment assurer la continuité avec ma vie en France ?

- ✓ continuité avec ma formation, mon cursus, ma poursuite d'études au retour de la mobilité
- ✓ assurer un suivi de ma situation de santé

### 3. Disposer des moyens matériels pour partir, vivre et revenir

- ✓ subvenir aux besoins essentiels : se nourrir, se loger, se vêtir
- ✓ disposer des moyens de profiter de mon expérience Erasmus en dehors des besoins essentiels

### 4. Sortir de ma zone de confort, de mes craintes initiales

- ✓ peur de ne pas assez maîtriser la langue du pays d'accueil
- ✓ peur de la solitude

### 5. Une fois parti, m'adapter à la vie sur place

- ✓ comment concilier ce qui est attendu et les opportunités qui s'offrent à moi ?
- ✓ comment serai-je accompagné ?



# • Les 35 propositions Vers un droit à la mobilité apprenante en Europe pour tous

Les 70 participants ont formulé des propositions concrètes classées en **5 axes**.

01

## PROMOUVOIR ERASMUS+ AU PLUS PRÈS DES BÉNÉFICIAIRES POTENTIELS

1

**Créer un espace Erasmus+ dans chaque établissement pour :**

- ✓ organiser systématiquement la promotion des mobilités
- ✓ animer le réseau des ambassadeurs de l'établissement (Cf proposition 7)
- ✓ favoriser le dialogue entre bénéficiaires et non-bénéficiaires

2

**Organiser une communication grand public sur Erasmus+ pour encourager les mobilités pour tous :**

- ✓ en valorisant particulièrement les mobilités non étudiantes / la diversité des mobilités possibles
- ✓ en mettant l'accent sur l'investissement à long terme que constitue une mobilité Erasmus+

3

**Mieux valoriser la diversité des mobilités existant dans un établissement en l'illustrant à l'aide des expériences de différents ambassadeurs Erasmus+**

4

**Développer les mobilités Erasmus+ entrantes pour les enseignants de langues étrangères afin de :**

- ✓ leur permettre d'animer des cours dans leur langue d'origine au sein du pays d'accueil et de sensibiliser à leur culture
- ✓ promouvoir directement et indirectement la mobilité Erasmus+ au sein de l'établissement d'accueil

5

**Créer un réseau de professionnels et d'artisans agissant pour la mobilité à l'image du réseau ESN\* et favorisant l'échange de pratiques**

6

**Créer un réseau de délégués Erasmus+, constitué de responsables des espaces Erasmus+ des établissements mettant en place des mobilités afin :**

- ✓ leur permettre d'échanger leurs bonnes pratiques
- ✓ de mettre à disposition leur expérience pour accompagner les établissements souhaitant développer des offres de mobilité

\*Erasmus Student Network

7

**Créer un réseau des “ambassadeurs” Erasmus+, constitué de bénéficiaires du programme et formés pour :**

- ✓ assurer la promotion du programme au sein et hors de leur établissement
- ✓ renseigner et accompagner les candidats de leur établissement d'origine dans la construction de leur projet de mobilité

8

**Créer un forum en ligne permettant un échange horizontal entre bénéficiaires et non-bénéficiaires d'Erasmus+ sur différentes thématiques en lien avec la mobilité**

- ✓ ce forum, ouvert à tous les publics, pourrait être modéré par l'association ESN
- ✓ il pourrait comprendre chatbot, FAQ, géolocalisation de personnes qui le souhaitent, informations/ressources sur les pays...

02

## FAIRE DE LA MOBILITÉ UNE ÉTAPE RECONNUE DANS TOUS LES PARCOURS

9

**Valoriser les acquis de la mobilité à travers la généralisation de l'Europass Mobilité afin de :**

- ✓ permettre à l'apprenant de prendre conscience et de formaliser les apports de son expérience de mobilité
- ✓ mieux reconnaître les compétences professionnelles, académiques et transversales développées en mobilité

10

**Massifier les jumelages, au niveau européen, entre universités, entreprises, établissements professionnels pour développer l'offre de mobilité dans une logique de réciprocité**

11

**Développer des classes Erasmus+ dans le primaire et le secondaire**

12

**Valoriser tous les types de mobilité, et notamment les mobilités « perlées », fractionnant un séjour en plusieurs séquences**

13

**Garantir un droit à la mobilité, accessible à toutes et tous, afin que :**

- ✓ chacun puisse partir en mobilité au moins une fois dans sa vie
- ✓ cette mobilité puisse s'intégrer dans tous les parcours de formation

14

**Développer des formats de mobilités répondant aux attentes spécifiques des apprenants d'Outre-mer**

15

**Faciliter la question du logement, notamment :**

- ✓ en s'appuyant sur les appréciations des anciens résidents
- ✓ en donnant de la visibilité aux ressources existantes permettant de faciliter les « hébergements Erasmus+ » (<https://wesharewecare.eu/fr/>, <https://swwitch.eu/>; etc.)

16

**Centraliser les rapports de séjour des bénéficiaires Erasmus+ au sein des espaces Erasmus+ de chaque établissement afin de :**

- ✓ les rendre accessibles aux futurs Erasmus+ de cet établissement
- ✓ connaître plus finement les difficultés et opportunités qui se présentent généralement pour chaque destination
- ✓ faire évoluer l'offre de mobilité et l'accompagnement en fonction des priorités identifiées

17

**Publier un guide Erasmus+ actualisé chaque année pour tout établissement mettant en place des mobilités récapitulatif :**

- ✓ la liste des établissements partenaires
- ✓ les types de mobilités possibles (stage, étude, apprentissage, recherche, etc.)
- ✓ les modalités de versement de la bourse en fonction du type de mobilité (montant, fréquence, conditions, etc.)

18

**Identifier et nommer clairement dans chaque établissement d'éducation et de formation, les personnes ressources, interlocuteurs Erasmus+ (Espaces Erasmus+), qui disposent de temps et des ressources nécessaires**

19

**Proposer un accompagnement spécifique dans chaque établissement avec un temps dédié, par l'espace Erasmus+, pour aider les apprenants à :**

- ✓ monter un dossier de mobilité Erasmus+
- ✓ préparer leur départ, notamment en ce qui concerne le transport et l'hébergement

20

**Créer une boîte à outils générique disponible en ligne pour faciliter la préparation du départ en mobilité ; elle contiendrait :**

- ✓ une liste des démarches administratives à effectuer en avant, pendant et après la mobilité en fonction du pays d'accueil
- ✓ une liste des ambassadeurs ayant séjourné dans ce pays et disposés à être contactés pour des informations

21

**Proposer un remplacement systématique des enseignants en mobilité afin de faciliter leur départ et de valoriser, dans leur carrière, leur investissement dans la coordination de projets de mobilité**

22

**Permettre aux apprenants en mobilité courte d'inclure une préparation à l'échange interculturel et une période de découverte du pays dans leur schéma de mobilité**

23

Mettre en place un système de simulation de l'aide à la mobilité, pour favoriser plus de lisibilité et plus d'équité entre les apprenants (entre territoires, entre profils)

- ✓ Ce système regrouperait les différents types de financement existants (Erasmus+, Crous, conseils régionaux, fondations, métropole etc.)

24

Donner de la visibilité aux conditions financières de départ en s'assurant qu'un acompte est versé avant la mobilité

25

Faire en sorte qu'après acompte, le reste de la bourse soit octroyé sur une base mensuelle par l'établissement porteur du projet (hors mobilités courtes)

26

Financer la possibilité d'un retour à domicile pendant le séjour, pour les mobilités longues

27

Affiner le calcul de la bourse en fonction du coût de la vie dans la ville de destination (et pas seulement au niveau du pays) pour une prise en compte plus précise des besoins des apprenants

28

Généraliser la carte étudiante Erasmus+ à l'ensemble des bénéficiaires du programme afin qu'ils disposent des mêmes avantages, notamment concernant l'accès à la culture, aux loisirs et aux transports, quel que soit :

- ✓ leur pays d'accueil
- ✓ leur type de mobilité

29

Élaborer un “ Guide du Routard Erasmus+ ” avec toutes les informations utiles lors d’une mobilité dans chacun des pays du programme, complémentaire avec la boîte à outils (proposition n°20), qui contiendrait :

- ✓ la liste des ressources facilitant les conditions d’hébergement labellisés Erasmus+ dans le pays
- ✓ des informations concernant la culture, les coutumes et la législation du pays

30

Intégrer des cours de langue systématiques en amont de la mobilité :

- ✓ complémentaires au dispositif OLS\*
- ✓ spécifiques aux besoins des apprenants de chaque profil (apprentis, étudiants, stagiaires, lycéens, demandeurs d’emploi)
- ✓ agrégeant des possibilités de cours en présentiel, à distance, café des langues, mis en place au sein de l’établissement ou en dehors
- ✓ d’une durée de 10 à 40 heures, constituant un « kit de survie linguistique »

31

Bénéficier d’un suivi systématique sur place assuré par un responsable de l’établissement d’accueil afin de

- ✓ faire passer des informations importantes quant à la formation suivie sur place
- ✓ répondre aux questions pratiques de l’apprenant concernant sa formation et sa vie une fois sur place
- ✓ accompagner au mieux et le plus rapidement possible l’apprenant en cas d’urgence

32

Bénéficier d’un suivi performant par une personne qualifiée au sein du bureau Erasmus+ de l’établissement de départ (Cf proposition n°1) qui :

- ✓ travaille à plein temps à la gestion des mobilités
- ✓ puisse réagir et orienter l’apprenant en cas de nécessité, voire l’aider à organiser son rapatriement

33

Créer un numéro vert d’assistance Erasmus+ pour chaque pays d’accueil

34

Encadrer les organismes intermédiaires à travers une charte ou une habilitation pour s’assurer de la qualité de l’accompagnement fourni tout au long de la mobilité

35

Etendre l’application Erasmus+ étudiants à tous les apprenants afin de leur permettre :

- ✓ de simuler le montant de leur bourse
- ✓ de signer en ligne les documents relatifs à leurs démarches Erasmus+
- ✓ d’avoir accès à une version dématérialisée du guide du Routard Erasmus+ correspondant à leur pays d’accueil (Cf proposition 29)
- ✓ d’avoir accès à la boîte à outils générique Erasmus+
- ✓ d’accéder au forum en ligne Erasmus+ (Cf proposition 8)

\*Online Linguistic Support mis à disposition le programme Erasmus+

## Remerciements

- Merci aux participants du forum citoyen Erasmus+

### **Bénéficiaires**

Mirabelle ABATTI, Antonin ALLAIS, Ange ALONSO, Manon ALVAREZ, Soazic BACHELET, Nicolas BERLAND, Tanguy BILLIET, Angèle BURBAN, Christelle CHAULET, Victor COTELLE, David CUPINA, Adèle DAUVIAU, Mélanie DUPUY, Philippe FAYOLLE, Elodie GONCALVES, Clara GUY, Nicolas HONORINE, Ronan KIRSCH, Thibaut KOLSKI, Brice LACAND, Camille LARODE, Arthur LEPAGE, Joséphine MAURY, Rémi MOURA, Humberto POSADAS, Damien PRADEAUX, Emmanuelle RIVA-GOVERNANDA, Manuel SANTIAGO, Sarah SCHMIDTKE, Loïc SERRIERES, Andreia SOUSA DIAS, Eliane THIOR Maimouna, Lucie TIJOU, Dany TREFOUX, Paolo VILDA, Nurgul YILDIRIM

### **Non bénéficiaires**

Morgane HUBATZ, Leïla KALOUN, Maïssoune KHIARI, Aurélien KIRBY, Marie LE TANNEUR, Amélia LEBEAU, Naomie LEBRUN, Alexandre LEMONNIER, Gebriel LILI, André MANKOU, Guillaume MANSARD, Victoria MBALLA, Mohamed MSSAAD, Célia NETO, Sandra NOUH-MEFNOUN, Imane OURIBI, Sophie PAILLARD, Elodie PIEL, Adeline RAMOS, Aminata SOW MBOUP, Alexis TARRAGO ALONSO, Koudjedji TOURE, Céline VEZINAUD

- Merci également au cabinet Planète citoyenne qui a accompagné les Agences Erasmus+ dans cette démarche.





ERASMUS+  
FÊTE SES  
35 ans  
1987-2022

© Agence Erasmus+ France / Education Formation

*Réalisé avec le soutien financier de la Commission européenne.  
Le contenu de cette publication et l'usage qui pourrait en être fait n'engagent pas la responsabilité de la Commission européenne.  
Janvier 2022.*

ERASMUS+  
FÊTE SES  
*35 ans*  
*1987-2022*



FRANCE 22  
PRÉSIDENCE FRANÇAISE  
DU CONSEIL DE L'UNION  
EUROPÉENNE



Erasmus+